



Qu'est-ce que le Souvenir Français ?

Le Souvenir français est une association créée en 1887 et reconnue d'utilité publique. Elle est investie d'une triple mission :

- conserver le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient Français ou étrangers
- entretenir les monuments élevés à leur mémoire et les sépultures
- transmettre le flambeau du souvenir et des valeurs patriotiques françaises aux générations successives

Avec 1 680 comités locaux en France et 68 représentations à l'étranger dirigées par des délégués généraux, le Souvenir Français compte 200 000 adhérents. Il est présidé par Serge Barcellini, Contrôleur Général des Armées.

Au Japon, le Père Henri Malin a longtemps œuvré, avec un grand dévouement, au service du Souvenir français en sa qualité de Délégué général. Après sa disparition en 2010, un nouveau Délégué général a été nommé en juin 2015 en la personne de Matthieu Séguéla. Son but est de redynamiser l'association en l'inscrivant dans la vie communautaire française en lien avec les Japonais et en constituant des comités locaux dans les villes du Japon abritant des lieux de mémoire militaires et civils : Tokyo, Yokohama, Hakodate, Wakanai, Sakai, Kobe, Nagasaki, Hiroshima...

L'adhésion annuelle au Souvenir français est de 2 000 yens. En plus de la participation à la vie de l'association, elle comprend l'abonnement au magazine édité par le siège (quatre numéros par an).

Les membres du Souvenir français au Japon participent aux cérémonies officielles organisées par l'Ambassade de France mais également aux cérémonies officielles japonaises qui ont un lien avec l'histoire commune de nos deux pays.

Page Facebook du Souvenir français au Japon :

<https://www.facebook.com/Le-Souvenir-Fran%C3%A7ais-Japon-1024354637617440/>

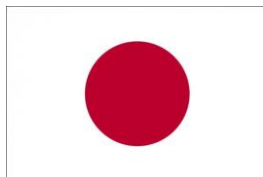
Contact : souvenirfrancais.japon@gmail.com

Adhésion : <http://le-souvenir-francais.fr/adherez-au-souvenir-francais/>

Adresse postale :

Délégation du Souvenir français au Japon
c/o Ambassade de France
4-11-44, Minami-Azabu, Minato-ku
106-8514 Tokyo – Japon

Le Délégué général au Japon : Matthieu Séguéla



Les trois axes du développement du Souvenir Français à l'étranger
par M. Serge Barcellini, Contrôleur Général des Armées :

1. La France est un pays mémoriel

– Un pays qui enracine son présent dans son histoire, ainsi que l'a superbement rappelé le général de Gaulle dans l'ensemble de ses discours – l'histoire longue de la France – et ainsi que le rappelle en permanence le dense programme commémoratif français.

– Un pays qui construit ses relations bilatérales sur l'histoire ainsi que le souligne l'importance des colloques, des expositions organisés à l'étranger, mais aussi l'entretien des nécropoles nationales et des tombes françaises à l'étranger.

Cette vocation mémorielle prend appui sur le concept défini par Ernest Renan dans sa conférence de 1882 « qu'est-ce que la Nation ? », un concept qui définit la Nation autour de deux axes : la Nation est un plébiscite de tous les jours (l'envie de vivre ensemble) et une histoire partagée.

C'est cette volonté d'histoire partagée qui sert de base à la politique mémorielle française à l'étranger.

2. À l'étranger, la France doit faire face à une évolution des acteurs mémoriels

Pendant des décennies –depuis 1920- les acteurs mémoriels français à l'étranger étaient essentiellement trois :

- les diplomates
- les militaires
- les associations d'anciens combattants.

Ces trois acteurs mémoriels connaissent une forte évolution : les diplomates sont moins nombreux, les militaires en garnison disparaissent, les anciens combattants français à l'étranger en réduction. Parallèlement, un acteur nouveau est en développement : les établissements d'enseignement français à l'étranger.

Face à cette évolution, le Souvenir Français s'impose comme un acteur essentiel de la Mémoire française à l'étranger.

3. Le Souvenir Français, acteur majeur de la Mémoire française à l'étranger

Le Souvenir Français fait face à deux défis à l'étranger :

- L'ouverture de son recrutement.

L'arrivée massive de jeunes français actifs dans des nombreux pays du monde impose au Souvenir Français une ouverture maximale de son recrutement afin de répondre au « Besoin de France » qu'ont souvent les expatriés.

- L'ouverture des pages de l'histoire partagée.

Alors qu'en France le Souvenir Français concentre ses interventions sur l'histoire de la France au combat durant la période contemporaine (de 1870 à nos jours), à l'étranger, le Souvenir Français doit être en capacité de prendre en charge la totalité de l'histoire française partagée avec chacun des pays.

Le Souvenir Français est au service de la France à l'étranger autant qu'en France.